

Déclaration liminaire au Mouvement complémentaire de mutations cadres C

Monsieur le Président,

Monsieur l'Administrateur des Finances publiques,

Le mouvement complémentaire national de mutations et ses conséquences locales que nous examinons aujourd'hui nous révèlent un véritable jeu de massacre pour l'emploi et nos missions.

Mais que peut-il y avoir de complémentaire en chiffrage, quand 6 agents obtiennent leurs mutations vers d'autres départements alors que 6 agents arrivent en Haute-Garonne !

C'est ZERO ! le chiffre bien connu de l'équilibre parfait et qui qualifie si bien la vision gouvernementale du service public dans cette période :ZERO pour les files interminables d'usagers dans les accueils où se multiplient les tensions et les incidents :ZERO pour les applications professionnelles et le réseau :ZERO pour la gestion de la contribution foncière des entreprises, la communication auprès des auto-entrepreneurs :ZERO pointé pour les conditions de travail ,le soutien professionnel et l'anticipation des pics de charges, des progressions de charges dans une agglomération en plein développement économique.

Le recrutement à minima de 100 lauréats de la liste complémentaire du concours C en 2010, obtenu au mouvement général par les représentants des personnels, ne permet pas de compenser le déficit d'agents ; entre les deux mouvements, le déficit s'est considérablement aggravé passant d'un manque de 206,4 agents à 353,5 agents.

L'administration centrale et locale n'a pas tenu compte de la situation des effectifs dans les services pour effectuer son recrutement .Une fois encore, vous avez fait le choix d'anticiper les suppressions d'emplois à venir.

Le CTP de janvier a acté 23 suppressions au 1^{er} septembre, et lors de la CAP locale, nous avons dénoncé pour rappel un déficit de 35 emplois au 31 décembre 2010(55 départs contre seulement 20 arrivées).Nous vous avons alors alerté sur le climat explosif et les fortes tensions dans les services.

Le nombre de jours de grève et les taux record de grève cette année sont motivés par la loi injuste et inefficace des retraites, mais aussi par le non remplacement de deux départs à la retraite sur trois, la dégradation sans précédent de l'emploi et des conditions d'exercice des missions.

La nouvelle année et ses 2700 suppressions d'emplois, 33 au niveau local qui seront traités à mi-janvier provoquent déjà beaucoup d'inquiétudes dans tous les services.

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et de pourvoir les postes à hauteur des besoins des services, notamment par la création immédiate de 35 postes pour compenser toutes les suppressions de cette année.



Les élus de la CAPL C Filière fiscale :

Dominique Fichten Patricia Drivet

Michaël Casas Frédéric Pourtau

Toulouse, le 16 décembre 2010